



Madame Amélie de Montchalin  
Ministre de la transformation et de la fonction publiques  
Hôtel de Rothelin-Charolais  
101 rue de Grenelle  
75700 Paris

Paris le 18 novembre 2020

Madame la ministre,

La période de crise sanitaire que traverse notre pays depuis plusieurs mois est particulièrement difficile pour l'ensemble de la population.

Les services publics et la fonction publique sont, à juste titre, particulièrement sollicités dans cette période. Les agent-es publics sont depuis de longs mois en première ligne quels que soient les secteurs. On peut penser aux personnels de santé mais également aux enseignant-es par exemple. Mais c'est plus généralement l'ensemble des personnels qui est mobilisé, notamment parce que les services publics restent aujourd'hui ouverts malgré la nouvelle période de confinement pour assurer la continuité de l'action publique.

La fonction publique revêt donc une importance capitale. Malgré cela et alors que chacun-e s'accorde à lui reconnaître de très nombreux mérites, la présentation des projets de loi de finances prévoit une nouvelle fois des restrictions budgétaires, des coupes claires dans les effectifs des différentes administrations ou des mesures bien insuffisantes.

Or, nous savons tous-tes quelles sont les conséquences de ces restrictions pour l'ensemble de la population, déjà particulièrement fragilisée : inégalités d'accès aux services publics et accroissement des inégalités en général...

Pour nos organisations syndicales, c'est dans un tout autre sens qu'il faut aller. C'est au contraire vers de nouveaux recrutements de fonctionnaires, vers une meilleure attractivité de leurs emplois, vers une titularisation massive des contractuel-les, vers plus de services publics dans l'ensemble du territoire.

Malgré les difficultés actuelles dues à la crise sanitaire qui entraîne dans son sillage une crise économique encore plus grande, et qui a incité le gouvernement à consacrer des milliards à un « plan de relance », les réformes de réductions des effectifs et de réorganisations massives de la fonction publique ne connaissent pas de pause.

Ces réformes, dont nombre sont pour nos organisations signes de destructions et dégradations du service public, ne peuvent se poursuivre dès lors qu'on est sincèrement pour une meilleure reconnaissance des missions publiques et de l'engagement des agentes et des agents qui les mettent en œuvre, comme vous nous l'avez affirmé maintes fois.

Par ailleurs, il est loin d'être prouvé que les milliards du plan de relance, déversés principalement au bénéfice des grandes entreprises aient un réel effet sur le maintien des emplois. Mais elles permettent le maintien d'activités néfastes pour l'environnement, voire simplement le maintien du niveau de dividendes versés. Si elles étaient dépensées en rémunération des centaines de milliers d'agents publics supplémentaires nécessaires dénombrés par nos organisations, ces sommes contribueraient d'une part à la réduction des inégalités et au bien-être social, à la transition écologique et la lutte contre les pandémies et catastrophes naturelles que prévoient les experts environnementaux. Et d'autre part, elles retourneraient rapidement dans le circuit économique en permettant à des personnes sans emploi d'avoir un emploi, utile à la société de surcroît.

Cette situation n'est pas acceptable ni pour la population ni pour les personnels publics qui subissent ces réformes à marche forcée alors même qu'ils sont déjà très fortement sollicités.

Nos organisations syndicales CGT, FAFPT, FSU et SOLIDAIRES vous demandent donc l'arrêt de ces réformes à tout le moins tant que durera la crise sanitaire et que toutes soient réexaminées à l'occasion d'un processus de négociations à tous les niveaux nécessaires, ainsi qu'un plan d'urgence pour les services publics budgété dès 2021.

Veuillez agréer madame la ministre en l'expression de nos salutations respectueuses.

**Baptiste Talbot**  
Coordinateur de la  
CGT Fonction  
Publique

**Martine GRAMOND-  
RIGAL**  
Présidente de la  
FA-FPT

**Benoît Teste**  
Secrétaire Général de  
la FSU

**Gaëlle Martinez**  
Déléguée Générale de  
Solidaires Fonction  
Publique